

REGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
ADDITIF N° 80

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 29 mars à 10h00 au 11 avril 2018 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

3 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- **3 lots « 2 entrées VIP pour assister aux concerts du Ricard Live Festival organisé par Ricard Live Music le 12 avril 2018 à la Gaîté Lyrique à Paris, et des goodies Ricard Live Music comprenant un tote bag, une casquette et une compilation », pas de valeur marchande.**

Les gagnants et leur accompagnateur devront prendre en charge les transports aller/retour entre leur(s) domicile(s) et le lieu des concerts.

La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion des concerts. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'annulation d'un ou des concerts.